

Ä Vous êtes vérificateur

Ä Vous êtes exploitant

Ä Vous faites du conseil

Centre  
Interprofessionnel  
Technique d'Etudes de  
la Pollution Atmosphérique



## DETERMINATION DES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DES INSTALLATIONS DU PNAQ

Vous cherchez à approfondir vos connaissances sur ce sujet

- Contexte et prescriptions réglementaires :
- Connaissances à maîtriser (flux, niveaux de méthodes, incertitudes, échantillonnage, facteur d'oxydation, de conversion, etc),
- Méthodes d'estimation des émissions de CO<sub>2</sub> imposées,
- Validation des connaissances acquises par un contrôle des connaissances.

### PLUSIEURS FORMULES ET DATES POSSIBLES

Ä Sessions à Paris les : 7 et 8 septembre 2009

Ä Sessions en Province (non encore programmées), nous consulter

Ä Sessions dédiées à une organisation (nous contacter)

Les sessions regrouperont environ une dizaine de personnes afin de permettre un échange interactif entre participants et ingénieurs du CITEPA avec alternance d'exposés et d'études de cas.

Ces sessions concernent tous les secteurs concernés par le PNAQ à l'exception du raffinage et de la sidérurgie (pour ces deux secteurs nous consulter).

PROGRAMME, PREREQUIS, INSCRIPTION ð VOIR PAGES SUIVANTES

## PROGRAMME

### 1ère journée

- 9h30 Accueil des participants, présentation et organisation de la session
- 10h00 Réglementation  
Contexte et textes réglementaires de référence (internationaux, européens et français), rappel des principales notions introduites par ces textes.
- 11h00 Pause
- 11h15 Méthodes d'estimation des émissions de CO<sub>2</sub>  
Notions générales de base  
Flux majeurs, mineurs, marginaux, diverses classifications à considérer, détermination du périmètre des installations visées, niveau de méthode, seuil d'émission, facteur d'oxydation, facteur de conversion, facteur d'émission, biomasse, combustible mixte, vérificateur, plan de surveillance, etc.
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 Secteur de la combustion  
- identification des flux,  
- formule de calcul et explicitation des paramètres de la formule (activité, facteur d'émission, facteur d'oxydation, unités...), cas particuliers, méthodes à utiliser selon le niveau requis,  
- désulfuration
- 14h45 Première étude de cas à partir d'exemples préalablement préparés (remis aux participants à l'issue de la session) et dans la mesure du possible à partir d'informations proposées par les participants.
- 15h45 Pause
- 16h00 Seconde étude de cas à partir d'exemples préalablement préparés (remis aux participants à l'issue de la session) et dans la mesure du possible à partir d'informations proposées par les participants.
- 17h00 Fin de la première journée

### 2ème journée

- 9h30 Questions, compléments, retours sur la première journée
- 10h00 Secteurs concernés par la décarbonatation (chaux, verre, ciment, tuiles et briques...)  
- généralités propres à ces secteurs (niveau de méthodes, carbone dans la matière entrante)  
- formule de calcul et explicitation des paramètres, méthodes à utiliser selon le niveau requis.
- 11h00 Pause
- 11h15 Première étude de cas
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 Seconde étude de cas
- 15h00 Pause
- 15h15 Contrôle des connaissances
- 17h15 Evaluation de la session
- 17h30 Fin de la session

Un document support sera remis aux participants

(Cet horaire est fourni à titre indicatif et peut faire l'objet de modifications sans préavis)

## PREREQUIS

La participation à ces sessions suppose de la part des participants de disposer d'une bonne connaissance :

- générale scientifique (niveau bac+3 de préférence),
- générale sur l'effet de serre,
- sur les procédés concernés (combustion, décarbonatation...),
- sur la réglementation relative aux installations classées,
- et d'avoir pris connaissance des textes réglementaires relatifs à la détermination des émissions de CO<sub>2</sub> au titre de PNAQ (arrêté - circulaire)

"

CO<sub>2</sub> PNAQ

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Société/organisme : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

s'inscrit à la session des  7 et 8 septembre 2009 à Paris

### Frais d'inscription (déjeuner inclus)

Adhérents CITEPA 897,00 € TTC (soit 750,00 € HT + 147,00 € TVA à 19,6%)

Non adhérents 1172,08 € TTC (soit 980,00 € HT + 192,08 € TVA à 19,6%)

(Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants mais n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire).

A renvoyer au CITEPA - 7, Cité Paradis 75010 Paris - avec le règlement joint par chèque bancaire / par chèque postal (à l'ordre de CITEPA), ou par virement sur le compte ci-dessous :

Banque : BNP-PARI BAS - Domiciliation : Paris Kléber - RIB : 30004 00801 00010027096 31

Compte tenu du nombre limité de place, les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée au CITEPA.

L'inscription n'est définitive qu'à la réception du règlement par le CITEPA et de l'accusé de réception par le participant.

En cas d'annulation jusqu'à 15 jours avant la session, les frais d'inscription feront l'objet d'une retenue de 20 %. En cas d'annulation moins de 15 jours avant la session, les frais d'inscription feront l'objet d'une retenue de 50 %.

## PLAN D'ACCES

### CONTACTS

CITEPA

7, cité paradis

75010 PARIS

Tél. 01 44 83 68 83 - Fax 01 40 22 04 83

[www.citepa.org](http://www.citepa.org)

Pour toutes les questions administratives contacter Sabrina KESSOUAR  
([sabrina.kessouar@citepa.org](mailto:sabrina.kessouar@citepa.org))

Pour tout renseignement technique contacter Guillaume JACQUIER  
([guillaume.jacquier@citepa.org](mailto:guillaume.jacquier@citepa.org))

Sauf indication contraire, les sessions se dérouleront au CITEPA.

### PLAN D'ACCES AU CITEPA

Métro : « Poissonnière » ligne 7

« Château d'eau » ligne 4

« Bonne nouvelle » ligne 8 ou 9

« Gare de l'Est » ligne 4, 5 ou 7

« Gare du Nord » ligne 4 ou 5

RER : « Gare du Nord » ligne B ou D

« Magenta » ligne E (Eole)

Automobile : Boulevard périphérique, sortie " Porte de Clignancourt ", puis Boulevard Ornano, Boulevard Barbès, rue du Faubourg Poissonnière, rue des Petites Ecuries et rue d'Hauteville (parking payant Franz Liszt ou Magenta Alban Satragne)

